



DEMANDE DE SOUSCRIPTION - 2025*

MULTIRISQUE ASSOCIATIONS

Contrat groupe FFBA N°108138/R

ORIAS N° 09052772

SOUSCRIPTEUR

FFBA Fédération Française du Bénévolat Associatif

5 rue des Castors

68200 MULHOUSE

N° d'adhérent FFBA: _____

ASSOCIATION ASSUREE

Nom de l'Association : _____

Responsable de l'Association: _____ Fonction : _____

Adresse exacte _____

Code Postal: _____ Commune: _____

Téléphone: _____ Fax : _____ Email : _____

Représentant de l'Association: _____ Fonction : _____

Objet social de l'Association (Activités) _____ Sportives

Budget annuel : _____ € (il s'agit du total des recettes de l'année précédente)

Nombre de salarié de l'association : _____ Nombre de bénévoles actifs (Approximatif) : _____

Je déclare souscrire le plan de protection suivant, à effet du : _____

En cas de doute, activités multiples ou particulières : Contacter la FFBA qui se positionnera dans les 5 jours ouvrés. Pour tout budget supérieur à 150 000€ et/ou 10 salariés, les ASL ou de coworking, les associations culturelles et hors classes 1 à 3, une étude tarifaire adaptée sera effectuée. (Les souscriptions sur TOM, Guyanne, Mayotte et Nle Calédonie ne sont pas possibles)

Garantie de base

MONTANTS TTC

<input type="radio"/> Classe 1	soit	25 membres à	45 €	<input type="checkbox"/>	}		= _____ €
	ou	50 membres à	61 €	<input type="checkbox"/>			
	ou	75 membres à	92 €	<input type="checkbox"/>			
	ou	100 membres à	112 €	<input type="checkbox"/>			
		Par tranche de 25 membres en plus soit				Nb X 33 €	= _____ €
<input type="radio"/> Classe 2	soit	75 membres à	147 €	<input type="checkbox"/>	}		= _____ €
	ou	100 membres à	172 €	<input type="checkbox"/>			
		Par tranche de 25 membres en plus soit					Nb X 41 €
<input type="radio"/> Classe 3 (MAM)		dont RC professionnelle :				par enfant gardé Nb X 25 €	= _____ €

Assurance des locaux (Option A)

Local 1 : Propriétaire Locataire Adresse : _____

Local 2 : Propriétaire Locataire Adresse : _____

Nombre de tranche de 100 m² au total : _____ x 40 € = _____ €

Assurance des biens mobiliers (Option B) (au-delà de 8 tranches soumission à la compagnie d'assurance pour accord)

Local 1 : Adresse de dépôt : _____

Local 2 : Adresse de dépôt : _____

Nombre de tranche de 15 000€ de capital contenu, soit _____ x 25 € = _____ €

Tous risques informatique : (limité à un maximum de 4 tranches) : (En sus option B)

Nombre de tranche de 15 000€ du matériel à neuf, soit _____ x 25 € = _____ €

Tous risques instruments de musique : (En sus option B)

Coût annuel TTC de la valeur à neuf des instruments, soit : _____ € x 1,50% = _____ €

OU Coût annuel TTC de la valeur à neuf des instruments, soit : _____ € x 2% = _____ €

(Y compris instrument des adhérents, cotisation minimum de 22 €)

Tous risques Vidéo, photo, son, lumières et groupe électrogène : (limité à un maximum de 10 tranches)

Nombre de tranches de 10 000€ du matériel à neuf, soit _____ x 55 € = _____ €

Assurance des accidents corporels des adhérents ou pratiquants :

Jusqu'à 300 adhérents ou pratiquants Nombre _____ x 2,- € = _____ €

(Au-delà de 300 adhérents/pratiquants faire une étude)

Assurance optionnelle AUTO MISSION : (franchise, malus, dommages,...)

Prime de 35 € TTC par assuré Nb _____ x 35 € = _____ €

TITULAIRE : (A compléter impérativement)

Nom, Prénom	Date et lieu naissance	Adresse complète	N° immatriculation du véhicule utilisé
.....
.....

* **Annulation de manifestations** : (Valeur assurée minimum de 50%)

Manifestation jusqu'à 50 000€ dans locaux durs Montant des frais engagés : _____ € x 2% = _____ €

Manifestation jusqu'à 50 000€ en plein air Montant des frais engagés : _____ € x 2,5% = _____ €

Manifestation au-delà de 50 000€ des frais engagés : Nous consulter

Pour souscrire, obligation de compléter la fiche de renseignements « Risque annulation de manifestation »

Garantie chapiteaux : (Limitée à une valeur de 100 000 €)

Nombre de tranches de 10 000€ du matériel à neuf, soit _____ x 55 € = _____ €

Assurance optionnelle Circulation des chars et défilés (en plus de la RC de base, classe 1)

Pour 1 défilé annuel avec un maximum de 20 chars à 155,-€ = _____ €

Pour 1 défilé annuel avec un maximum de 30 chars à 191,-€ = _____ €

Pour 1 défilé annuel avec un maximum de 40 chars à 227,-€ = _____ €

Pour 1 défilé annuel avec un maximum de 50 chars à 263,-€ = _____ €

Jusqu'à 3 défilés annuels avec un maximum de 20 chars à 235,-€ = _____ €

Jusqu'à 3 défilés annuels avec un maximum de 30 chars à 295,-€ = _____ €

Jusqu'à 3 défilés annuels avec un maximum de 40 chars à 355,-€ = _____ €

Jusqu'à 3 défilés annuels avec un maximum de 50 chars à 415,-€ = _____ €

Organisé par une autre association :

Jusqu'à 2 défilés annuels avec un maximum de 20 chars à 41,-€ = _____ €

Jusqu'à 5 défilés annuels avec un maximum de 20 chars à 56,-€ = _____ €

Jusqu'à 15 défilés annuels avec un maximum de 20 chars à 106,-€ = _____ €

Option Masques et costumes : (limité à un maximum de 5 tranches) : (En sus option B)

Nombre de tranche de 10 000€ du matériel soit _____ x 160 € = _____ €



NB : Pour couvrir les objets transportés sur les chars, souscrire l'option : « Tous risques photo, vidéo, son, lumières et groupe électrogène »

Assurance optionnelle Biens exposés

Pour 2 expo.: 155 € ou 5 expo. par an : 380 € (Max. 10 000 € par expo.) = _____ €

Annulation/Interruption de séjours – Perte de bagages :

Coût annuel TTC des voyages : _____ € x 2% = _____ €

Assurance Protection Juridique :

Association sans salarié : 40 € = _____ €

(Y compris GUSO-CEA) Association avec salariés : 70 € = _____ €

Ajouter 5,- € par salarié dans l'association : soit Nb salarié _____ x 5 € = _____ €

* PS: Echéance année sportive au 31 août suivant.

Année civile au 31 décembre suivant.

_____ €

TOTAL TTC

COMPOSITION DE L'ADHESION – SIGNATURE

- Le présent bulletin est souscrit pour la période courant de la date d'effet jusqu'au **31.12** de l'année. (ou **31-08** pour les sportifs) Il ne sera renouvelé qu'à la demande expresse de l'assuré et après remise d'une nouvelle adhésion.
- Le souscripteur reconnaît avoir reçu la notice d'information destinée aux associations et adhérents.
- Les garanties sont acquises sous réserve d'acceptation de la demande.

Ci-joint règlement de la cotisation

- Prélèvement SEPA (plus simple, joindre le formulaire rempli)
- Virement IBAN FR76 1470 7508 2033 2217 1540 307 BIC : CCBFRPMTZ
- Chèque bancaire à l'ordre de FFBA

(Merci de mentionner votre N° d'adhérent ou le nom de l'association)

Fait le _____ 20_____

LE SOUSCRIPTEUR :

signature :

Vous pouvez aussi souscrire en direct sur le site de la FFBA : www.benevolat.org rubrique « Assurances »

ou encore sur l'application mobile : **FOXASSO**